



Amendes jamais recues dues à une erreur d'adresse

Par **jess**, le **14/11/2012** à **11:22**

Bonjour,

voici mon problème, j'espère que vous pourrez m'aider

hier je vais a la sous préfecture effectuer un changement adresse de ma carte grise et l'agent me dit que ma carte grise a une opposition administrative et me donne un numéro de téléphone a appeler, ce que je fais dans les minutes qui suivent et la, surprise, la dame au bout du téléphone m'annonce que je suis redevable de 930e d'amendes impayées 3 au total,(la dernière en 2012 que je ne conteste pas car j'ai effectué mon changement d'adresse en retard), la première datant de mai 2008, a 375e dont je dois m'acquitter pour lever l'opposition, et la seconde en 2011. je lui dit alors que jamais je n'ai reçu quoi que ce soit et que je ne comprends pas surtout que j'ai eu d'autres amendes entre temps et que jamais je n'ai été mise au courant de l'existence de celles ci, et de plus en septembre 2012, j'ai reçu un courrier me disant que j'avais récupéré mes 12 points, incompréhensible!!

elle me demande donc de confirmer mon adresse et la surprise, c'est un mélange avec le numéro et le rue de mon adresse en 2008 puis le code postal et la commune de mon dernier logement après 2008. il semblerai que c'est une erreur sur mon ancienne carte grise, voila pourquoi je n'ai jamais rien reçu

que puis-je faire afin de ne pas régler les majorations de ces 2 amendes, mais seulement l'amende de départ?

Merci de prendre le temps de me lire
cordialement